

Adhésion

Adhérez si vous souhaitez soutenir nos actions auprès des victimes

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Date :

Signature :

Cotisation annuelle : 10€

Cotisation de soutien : à partir de 10€

Reçu d'adhésion délivré par la Trésorière, reçu fiscal délivré en fin d'année (conformément à l'article 200 du Code général des impôts)

Votre don vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 66%

Vous êtes victime

- De violences conjugales
- De harcèlement moral
- De discrimination
- D'agression sexuelle
- De menaces, d'injures
- De vol, d'escroquerie
- De destruction, de dégradations
- D'accident de la circulation...

Nous proposons

- L'accueil de toute personne victime et l'offre d'une écoute privilégiée
- Une information sur vos droits
- Un accompagnement social et administratif
- Une aide psychologique

GRATUITEMENT ET
CONFIDENTIELLEMENT



Contactez-nous !



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE
AUX VICTIMES D'INFRACTIONS

PALAIS DE JUSTICE
Place du Palais de Justice
89000 AUXERRE

Tél : 03.86.51.66.14

Mail : francevictimes89.adavirs@gmail.com

Site : www.adavirs.com

Direction : M^{me} Marie-Laure BOUARD-DESVAUX



116 006

Service et appel gratuits
7j/7

Permanences

OÙ NOUS TROUVER PRÈS DE CHEZ VOUS

Pour prendre rendez-vous :
03.86.51.66.14

Auxerre

Rez-de-chaussée du Palais de Justice

Du Lundi au Vendredi

9h-12h / 14h-17h

Commissariat de Police, 32 boulevard Vaulabelle

Lundi 9h-12h / 14h-17h

Gendarmerie, 33 rue du Colonel Arnaud Beltrame

Mercredi 9h-12h

Sens

Commissariat de Police

Lundi, Mercredi et Vendredi

9h-12h / 14h-17h

Gendarmerie

Jeudi 9h-12h / 14h-17h

CCAS

Mardi 9h-12h / 14h-17h

Bureau d'Aide aux Victimes, Palais de Justice

Mardi 14h-17h

Jeudi 9h-12h / 14h-17h

Brigades de gendarmerie

Avallon 1^{er} jeudi du mois / 9h-12h

Chablis 1^{er} vendredi du mois / 9h-10h30

Joigny 4^{ème} jeudi du mois / 9h30-12h

L'Isle-sur-Serein 2^{ème} mercredi du mois / 9h-12h

Migennes 4^{ème} jeudi du mois / 14h30-17h

Montholon 1^{er} mercredi du mois / 14h-17h

Pont-s/-Yonne 4^{ème} mardi du mois / 9h30-12h

Saint-Florentin 2^{ème} jeudi du mois / 14h30-17h

Saint-Valérien 1^{er} vendredi du mois / 14h30-17h

Toucy 1^{er} jeudi du mois / 9h30-12h

Villeneuve-l'A. 1^{er} vendredi du mois / 9h30-12h

Villeneuve-s/-Yonne 4^{ème} mardi du mois / 14h30-17h

Police municipale

Chablis 1^{er} vendredi du mois / 10h30-12h

Accompagnement psychologique

Sur rendez-vous

Auxerre (Rez-de-chaussée du Palais de Justice)

Avallon (CCAS)

1^{er} vendredi du mois 9h-12h / 14h-17h

Sens (Commissariat de Police)

Tonnerre (ateliers de relaxation)

2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois 10h-12h / 14h-17h

CCAS & Mairies

Centres communaux d'action sociale

Avallon 3^{ème} jeudi du mois 9h30-12h / 14h-17h

Joigny (Pôle social) 4^{ème} jeudi du mois / 14h-17h

Mairies

Bléneau (MSAP) 3^{ème} mercredi du mois / 14h-17h

Brienon-s/-A. 2^{ème} mardi du mois / 9h30-12h

Charny-Orée-de-Puisaye (MFS) 2^{ème} mercredi du mois / 14h-17h

Courson-les-Carières 4^{ème} mardi du mois / 9h-12h

Ligny-le-Châtel 1^{er} vendredi du mois / 14h-17h

Quarré-les-Tombes 4^{ème} mercredi du mois / 14h-17h

Saint-Fargeau 1^{er} jeudi du mois / 14h00 -16h30

Theil-s/-Vanne (MFS) 1^{er} mardi du mois / 9h30-12h

Tonnerre 2^{ème} jeudi du mois / 9h30-12h

Vermenton (Maison de l'internet) 4^{ème} mardi du mois / 14h-17h

Villeneuve-la-Guyard (MSAP) À venir

Sur rendez-vous

Quartiers sociaux Auxerre

Centre Social des Rosoirs

Centre Social Rive Droite

Centre hospitalier

Centre hospitalier d'Auxerre